

Travailler plus pour apprendre mieux ?

Résolution adoptée par l'Assemblée générale de Former sans exclure sur la proposition de nouvel horaire scolaire

Considérant :

1. Que passer du temps à l'école est *nécessaire* mais pas *suffisant* pour atteindre les objectifs visés.
2. Que la recherche et l'expérience des professionnels montrent que c'est la *qualité* plutôt que la *quantité* du temps de l'apprentissage qui fait la différence.
3. Que les écarts de résultats entre les cantons tiennent avant tout aux *conditions économiques, sociales et culturelles* dans lesquelles prend place le travail de l'école.
4. Que le débat public a plutôt tendance – de manière discutable, mais objectivement dominante – à mettre ces écarts intercantonaux sur le compte facilement quantifiable de la différence horaire.
5. Que la publication d'un plan d'études romand justifie que ses *conditions d'application* soient comparables d'un canton à l'autre, et que la dotation horaire et les moyens budgétaires correspondants font partie de ces conditions.
6. Qu'une harmonisation (même partielle) du temps de travail des élèves à l'échelle romande aura, sinon le mérite de réduire les écarts, au moins celui de *montrer que le véritable problème est ailleurs*.

Les membres de Former sans exclure réunis en Assemblée générale :

1. Soutiennent le principe d'une harmonisation des horaires et des calendriers scolaires à l'échelle romande, à la double condition que (a) l'équilibrage soit réparti sur les trois cycles de l'enseignement obligatoire ; (b) des ressources financières proportionnées à l'augmentation des charges d'enseignement soient ajoutées au budget.
2. Se réjouissent du moment où cette réforme sera en vigueur, et où il sera redevenu possible de parler de la qualité plutôt que de la quantité des heures passées à l'école.
3. Restent convaincus qu'ajouter de l'école à l'école est une bonne chose si et seulement si cette logique ne dissuade pas l'institution de *différencier les prises en charge* et de répondre aux besoins des élèves fragilisés à *l'intérieur du temps* que tous doivent passer à l'école, et ce quelle que soit sa durée.

Adoptée à l'unanimité des membres présents
le 11 mai 2010